



Section Tir de l'AS RIPAULT

Présentation :

Les joies procurées par le tir sont celles que les "sports d'aboutissement" peuvent apporter. Ce n'est pas une activité naturelle que l'on améliore par l'entraînement, c'est un art d'initié, long chemin de la connaissance de soi, celui qui permet l'expression la plus profonde, la notre se réalise dans l'immobilité....JR Germon.

Composition du bureau :

Président : Jean-Daniel BÉNAZET
Trésorier : Gérard MERHAND
Secrétaire Correspondant Ball-Trap : Jean-Michel POIDEVIN

Activités proposées (dans le cadre de la réglementation) :

- Initiation et pratique du tir sur le stand de Vaugourdon:
 - Pistolet air comprimé : tir de précision à 10m
 - Pistolet 22LR & gros calibre : tir de précision et de vitesse à 25m
 - Pistolet 22LR : tir de précision à 50m
 - Pistolet 22LR : tir sur silhouettes métalliques à 25 & 50m
 - Carabine 22LR : tir de précision à 50m
- Initiation et pratique du tir sur stand extérieur (actuellement suspendue) :
 - Carabine gros calibre : tir de précision à 200m
- Participation aux concours Plateaux FO, SO, DT

Réglementation :

Toutes les armes de poing (du pistolet 22LR à un coup au pistolet gros calibre) et toutes les carabines rayées (de la carabine 22LR à un coup à la carabine gros calibre) sont classées en 1^{er} ou 4^{em} catégorie et sont soumises à déclaration ou à autorisation en Préfecture.

Les personnes détenant ces armes de 1^{er} ou de 4^{em} catégorie à titre sportif doivent renouveler leur licence FFTir chaque année avant le 30 novembre. Ils ont également obligation de participer à au moins 3 tirs contrôlés par an.

Fonctionnement sur le stand de tir de Vaugourdon :

- Tirs contrôlés : les 1^{er} samedi et 1^{er} dimanche de chaque mois de 10h à 12 h.(exception janvier et février)
- Tirs libres : Lundi matin de 9h à 12h
Samedi et Dimanche de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Cotisations annuelles (licence FFTir comprise) : Saison 2005/2006

Agent CEA :	59.85€	+ carte ASCEA (6.00€)
Extérieurs :	66.55 €	+ carte ASCEA (14.00 €)
Plateaux FO-SO-DT :	49.45 €	+ cotisation à section Ball-Trap

Contacts :

Trésorier :	☎ bureau :	02 47 34 41 67	
	☎ dom :	02 47 28 64 46	Président : ☎ 02 47 73 23 11
	☎ port :	06 82 26 89 62	